

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 31 mars 2013

Conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de l'Union Financière Hannibal SICAV au 31 mars 2013, comprenant le bilan, l'état de résultat ainsi que l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font ressortir un actif net de 1.598.194 dinars pour un capital social de 1.397.900 dinars et une valeur liquidative de 114,328 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Financière Hannibal SICAV au 31 mars 2013 conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Au 31 mars 2013, le portefeuille titres représente 80,22% de l'actif dépassant ainsi le taux maximum de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001. Cette situation a été régularisée le 1er avril 2013. Par ailleurs, il y'a lieu de signaler que ce taux a été également dépassé, au cours de certaines périodes du 1er trimestre 2013, pour atteindre 82,37% le 28 mars 2013.

Tunis, le 26 avril 2013

Le commissaire aux comptes :
Ali LAHMAR

Bilan

(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIF	Notes	31/03/2013	31/03/2012	31/12/2012
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>1 304 868,698</u>	<u>2 696 023,511</u>	<u>1 502 195,508</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		727 173,030	1 608 256,864	638 147,797
Emprunts obligataires et valeurs assimilés		577 695,668	1 032 152,388	864 047,711
Autres valeurs		0,000	55 614,259	0,000
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC 2	<u>321 838,755</u>	<u>693 928,395</u>	<u>395 019,548</u>
Placements monétaires		143 921,822	337 241,111	345 690,874
Disponibilités		177 916,933	356 687,284	49 328,674
Créances d'exploitation	AC 3	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Créances d'exploitation		0,000	0,000	0,000
Autres actifs	AC 4	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Autres actifs		0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF		<u>1 626 707,453</u>	<u>3 389 951,906</u>	<u>1 897 215,056</u>
PASSIF		31/03/2013	31/03/2012	31/12/2012
Opérateurs créditeurs	PA 1	5 537,600	10 665,683	6 734,667
Créditeurs divers	PA 2	22 975,500	23 147,769	18 139,689
TOTAL PASSIF		28 513,100	33 813,452	24 874,356
Capital	CP 1	<u>1 581 357,177</u>	<u>3 314 813,457</u>	<u>1 851 851,452</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>1 397 900,000</u>	<u>2 951 000,000</u>	<u>1 680 100,000</u>
Capital en début de période		1 680 100,000	3 113 600,000	3 113 600,000
Emission en nominal		35 600,000	0,000	93 900,000
Rachat en nominal		-317 800,000	-162 600,000	-1 527 400,000
Sommes non distribuables		<u>183 457,177</u>	<u>363 813,457</u>	<u>171 751,452</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		171 751,452	334 216,978	334 216,978
Sommes non distribuables exercice en cours		11 705,725	29 596,479	-162 465,526
Sommes distribuables		<u>16 837,176</u>	<u>41 324,997</u>	<u>20 489,248</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		17 047,747	42 024,270	1,159
Sommes distribuables de l'exercice en cours		-210,571	-699,273	20 488,089
ACTIF NET		1 598 194,353	3 356 138,454	1 872 340,700
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>1 626 707,453</u>	<u>3 389 951,906</u>	<u>1 897 215,056</u>

Etat de résultat
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période du 01/01/13 au 31/03/13	Période du 01/01/12 au 31/03/12	Période du 01/01/12 au 31/12/12
Revenus du portefeuille titres	PR1			
a- Dividendes	PR 1-a	0,000	0,000	17 737,361
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1-b	9 207,644	13 373,803	53 449,103
c- Revenus des placements monétaires	PR 1-c	1 818,843	2 998,832	11 448,595
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		11 026,487	16 372,635	82 635,059
- Charges de gestion des placements	CH 1	-5 540,602	-10 665,683	-32 869,928
- Revenus Nets des placements		5 485,885	5 706,952	49 765,131
- Autres produits		0,000	0,000	0,000
- Autres charges	CH 2	-5 635,637	-6 428,596	-25 489,679
RESULTAT D'EXPLOITATION		-149,752	-721,644	24 275,452
Régularisation du résultat d'exploitation		-60,819	22,371	-3 787,363
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-210,571	-699,273	20 488,089
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		60,819	-22,371	3 787,363
Variation des +/- values potentielles sur titres		30 577,929	-92 343,638	-490 572,302
+/- values réalisées sur cession des titres		16 412,760	142 236,796	531 175,985
Frais de négociation		-1 555,129	-1 822,372	-6 390,586
Résultat non distribuable		45 435,560	48 070,786	34 213,097
RESULTAT NET DE LA PERIODE		45 285,808	47 349,142	58 488,549

Etat de variation de l'actif net
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/01/13 au 31/03/13	Période du 01/01/12 au 31/03/12	Période du 01/01/12 au 31/12/12
<u>AN 1 -VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>	<u>45 285,808</u>	<u>47 349,142</u>	<u>58 488,549</u>
<u>DESOPERATION D'EXPLOITATION</u>			
a- Résultat d'exploitation	-149,752	-721,644	24 275,452
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	30 577,929	-92 343,638	-490 572,302
c- +/- values réalisées sur cession de titres	16 412,760	142 236,796	531 175,985
d- Frais de négociation de titres	-1 555,129	-1 822,372	-6 390,586
<u>AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-29 485,344</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>-319 432,155</u>	<u>-183 367,472</u>	<u>-1 648 819,289</u>
a- Souscriptions	40 003,720	0,000	109 509,134
Capital	35 600,000	0,000	93 900,000
Régularisation des sommes non distribuables	3 950,171	0,000	14 780,193
Régularisation des sommes distribuables	453,549	0,000	828,941
b- Rachat	-359 435,875	-183 367,472	-1 758 328,423
Capital	-317 800,000	-162 600,000	-1 527 400,000
Régularisation des sommes non distribuables	-37 680,006	-18 474,307	-211 458,816
Régularisation des sommes distribuables	-3 955,869	-2 293,165	-19 469,607
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	<u>-274 146,347</u>	<u>-136 018,330</u>	<u>-1 619 816,084</u>
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>			
a- en début de période	1 872	3 492	3 492 156,784
	340,700	156,784	
	1 598	3 356	
b- en fin de période	194,353	138,454	1 872 340,700
<u>AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS</u>			
a- en début de période	16 801	31 136	31 136
b- en fin de période	13 979	29 510	16 801
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>	<u>114,328</u>	<u>113,728</u>	<u>111,442</u>
<u>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</u>	<u>10,50%</u>	<u>5,61%</u>	<u>0,63%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES au 31/03/2013

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date de clôture ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

Les états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV sont libellés en dinar tunisien.

AC 1 : Note sur le portefeuille titres

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur	% l'Actif
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>587 390,939</u>	<u>727 173,030</u>	<u>44,70%</u>
ADWYA	5 000	41 000,000	39 310,000	2,42%
AETECH	1 491	8 946,000	8 946,000	0,55%
ARTES	5 000	29 147,600	40 985,000	2,52%
ARTES NG13	1 000	7 650,000	7 580,000	0,47%
ATB	5 000	19 389,622	24 050,000	1,48%
ATL	12 500	21 461,321	43 912,500	2,70%
ATL N2	5 880	22 101,450	19 051,200	1,17%
ATTIJARI BANK	5 000	89 111,400	86 485,000	5,32%
BIAT	900	40 881,787	63 005,400	3,87%
BT	5 000	25 870,915	57 635,000	3,54%
CARTHAGECEMENT	17 000	64 520,000	61 166,000	3,76%
ENNAKL	6 000	68 151,657	63 186,000	3,88%
MONOPRIX	2 901	23 860,197	82 475,430	5,07%
STAR	250	35 750,000	38 593,500	2,37%
TELNET	9 000	64 297,380	65 088,000	4,00%
TPR	4 500	25 251,610	25 704,000	1,58%
<u>Droits</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,00%</u>
<u>Titres OPCVM</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,00%</u>
<u>Obligations Privées</u>		<u>12 105,978</u>	<u>12 260,108</u>	<u>0,75%</u>
BHSUB07	300	12 105,978	12 260,108	0,75%
<u>BTA</u>		<u>547 215,833</u>	<u>565 435,560</u>	<u>34,76%</u>
BTA022015	70	70 369,833	70 928,299	4,36%
BTA052022	50	48 860,000	51 332,658	3,16%
BTA072017	330	327 356,000	340 244,986	20,92%
BTA102013	100	100 630,000	102 929,617	6,33%
TOTAL		1 146 712,750	1 304 868,698	80,22%

AC 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur	% l'Actif
BTCT BTCT 25-03-14 52S	12/03/13	150	143 664,400	143 921,822	8,85%
Sous Total =			143 664,400	143 921,822	8,85%
Compte courant bancaire				177 916,933	10,94%
Total =				321 838,755	19,78%

PR 1 a - b : Note sur les revenus du portefeuille titres

Désignations	Période du 01/01/13 au 31/03/13	Période du 01/01/2012 au 31/03/2012
Revenus des Actions et valeurs assimilées	0,000	0,000
Revenus des titres OPCVM	0,000	0,000
Revenu des obligations et valeurs assimilées	9 207,644	13 373,803
Revenu des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	9 085,662	13 198,739
Revenu des obligations privées	121,982	175,064
TOTAL	9 207,644	13 373,803

PR 1 - c : Note sur les revenus des placements monétaires

Désignations	Période du 01/01/13 au 31/03/13	Période du 01/01/2012 au 31/03/2012
Intérêts des bons de trésor	1 818,843	2 998,832
Total placements monétaires	1 818,843	2 998,832

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/12	1 851 851,452	1 851 851,452
Souscriptions de la période	35 600,000	35 600,000
Rachats de la période	-317 800,000	-317 800,000
Autres mouvements	11 705,725	28 542,901
Variation des +/- values potentielles sur titres	30 577,929	30 577,929
+/- values réalisées sur cession des titres	16 412,760	16 412,760
Frais de négociation	-1 555,129	-1 555,129
- Régularisation sommes non distribuables	-33 729,835	-33 729,835
- Sommes distribuables de la période		16 837,176
Montant fin de période au 31/03/13	1 581 357,177	1 598 194,353

CP 2 : Note sur le capital

<u>Capital au 31/12/2012</u>	
* Montant	1 680 100,000
* Nombre de titres en circulation	16 801
* Nombre d'actionnaires	84
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	35 600,000
* Nombre de titres émis	356
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	317 800,000
* Nombre de titres rachetés	3 178
<u>Capital au 31/03/2013</u>	
* Volume	1 397 900,000
* Nombre de titres en circulation	13 979
* Nombre d'actionnaires	62

Notes sur les autres actifs et les autres passifs

	Libelles	31/03/2013	31/03/2012
<u>AC 3</u>	<u>Créances d'exploitation</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
	Dividendes SFBT	0,000	0,000
<u>AC 4</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
	RàS sur BTA	0,000	0,000
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>5 537,600</u>	<u>10 665,683</u>
	Frais du Gestionnaire	1 215,168	3 841,054
	Frais du Dépositaire	353,585	682,470
	Frais du Distributeur	3 968,847	6 142,159
<u>PA 2</u>	<u>Créditeurs divers</u>	<u>22 975,500</u>	<u>23 147,769</u>
	Etat retenue à la source	0,000	0,000
	Redevance CMF	142,522	287,373
	Budget des charges à payer	22 832,978	22 860,396
	<u>Charges à payer sur l'exercice en cours</u>	<u>21 062,325</u>	<u>22 400,000</u>
	Jetons de présence	9 000,000	12 000,000
	Honoraire commissaires aux comptes	6 720,400	6 721,200
	Frais Assemblée	2 459,818	2 139,364
	Frais de publication au bulletin CMF	653,700	652,400
	Taxe revenant aux collectivités locales	2 148,012	619,452
	Frais Bancaires	80,240	80,240
	Ajustement des Charges Budgétisées sur Ex. Antérieur	0,155	187,344

Notes sur les charges de gestion

	Libelles	31/03/2013	31/03/2012
CH 1	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>5 540,602</u>	<u>10 665,683</u>
	Rémunération du Gestionnaire	1 989,825	3 841,054
	Rémunération du Dépositaire	355,086	682,470
	Rémunération du Distributeur	3 195,691	6 142,159
CH 2	<u>Autres charges</u>	<u>5 635,637</u>	<u>6 428,596</u>
	Redevance CMF	442,187	853,570
	Services bancaires et assimilés	0,000	0,000
	Charges diverses	0,000	5,627
	Impôts, taxes et versements assimilés	0,000	0,000
	Abonnement des charges budgétisées	5 193,450	5 569,399